



FR

AL/ALAC/ST/1112/5
TEXTE ORIGINAL :
anglais
DATE : 12 nov. 2012
STATUT : version
finale

COMITÉ CONSULTATIF AT-LARGE

Déclaration d'ALAC sur les commentaires de la communauté concernant la version préliminaire du Plan stratégique 2013-2016

Introduction

Par le personnel de l'ICANN

Tijani Ben Jemaa, membre du Comité consultatif At-Large (ALAC) appartenant à l'Organisation régionale At-Large Afrique (AFRALO) et membre du Comité exécutif d'ALAC, a préparé une version préliminaire initiale de cette déclaration après en avoir discuté au sein d'At-Large, ainsi que sur les listes de diffusion et dans le sous-comité des finances et du budget d'At-Large lors de la [réunion de l'ICANN tenue à Toronto](#).

Le 29 octobre 2012, une version préliminaire initiale de cette déclaration a été publiée dans l'[espace de travail d'At-Large sur les commentaires de la communauté concernant le plan stratégique 2013-2016](#).

La version préliminaire a ensuite été discutée dans l'espace de travail susmentionné.

Le 5 novembre 2012, une version contenant les commentaires reçus a été publiée et Olivier Crépin-Leblond, président d'ALAC, a demandé au personnel de prévoir une période de 5 jours pour que l'ALAC procède au vote de ratification de la déclaration.

Le 12 novembre 2012, suite au vote en ligne, le personnel a confirmé l'approbation de la déclaration par l'ALAC avec 11 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention. Les résultats peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.bigpulse.com/pollresults?code=2739qLCTpCTuwYXpgb55UIWX>

Le président a ensuite demandé à ce que la déclaration soit transmise au processus de consultation publique et qu'on mette en copie le membre du personnel de l'ICANN responsable de la consultation publique à ce sujet.

[Fin de l'introduction]

La version originale de ce document, rédigée en anglais, est disponible à l'adresse <http://www.atlarge.icann.org/correspondence>. En cas de différence d'interprétation entre une version non anglaise de ce document et le texte original, c'est ce dernier qui fait foi.

Déclaration d'ALAC sur les commentaires de la communauté concernant la version préliminaire du Plan stratégique 2013-2016

Le Comité consultatif At-Large salue la nouvelle vision du Plan stratégique et la trouve cohérente avec la nouvelle approche de la Direction. Il croit que la communauté devrait participer activement à la préparation de la nouvelle version du Plan stratégique par le biais de groupes ad hoc en vue d'une plus grande efficacité. Ces groupes devraient être opportunément constitués pour concevoir le Plan stratégique 2014-2019 dans les délais prévus.

Cependant, l'ALAC croit que la préparation et l'adoption du Plan stratégique en cours ne peuvent pas être arrêtées dans la mesure où le plan stratégique et l'élaboration du budget sont sur le point de démarrer ; les priorités du budget de l'exercice 2014 découlent des objectifs et des projets adoptés dans le Plan stratégique 2013-2016.

L'incorporation d'indicateurs pour chaque domaine clé constitue une bonne approche pour en assurer une meilleure évaluation et un suivi plus efficace. Le Comité consultatif At-Large s'en félicite.

Étant donné que l'expansion de l'espace de noms de domaine (nouveaux gTLD et IDN) posera de plus en plus de difficultés à l'ICANN et aux opérateurs au niveau de la stabilité, la sécurité et la résilience des systèmes mondiaux d'identification unique d'Internet, et vu que la migration vers IPv6 est désormais une nécessité et non pas un choix pour les ISP, les entités commerciales et les consommateurs en général, l'ALAC considère que la formation et le renforcement des capacités auront une importance majeure dans les années à venir et devront, de ce fait, être au cœur des principaux projets stratégiques.

L'ALAC constate avec grande satisfaction la mise en œuvre par l'ICANN d'une approche standardisée pour toutes les parties contractantes. L'ALAC a prôné pendant de nombreuses années consécutives cette standardisation en vue d'une plus grande équité.

L'ALAC salue également l'expansion des capacités de l'ICANN en matière de conformité contractuelle, grâce à une augmentation des ressources allouées à la fonction de conformité car cette démarche contribuera à mieux positionner l'ICANN par rapport à la confiance du public.

Fort de sa grande diversité, sa portée géographique et son vaste réseau mondial, le Comité consultatif At-Large réitère sa volonté d'aider l'ICANN dans ses efforts de promotion, de sensibilisation et de formation dans les domaines de :

- l'adoption d'IPv6 pour les ISP, les entités commerciales et les consommateurs
- la sécurité globale du DNS pour les opérateurs TLD
- l'identificateur unique SSR dans les pays en développement

La participation de l'ICANN aux forums de gouvernance d'Internet, y compris à ceux organisés par les Nations Unies et d'autres organismes intergouvernementaux, est absolument nécessaire pour partager son approche ascendante ainsi que son modèle multipartite de gouvernance mondiale. Par conséquent, l'ALAC croit que cette participation devrait refléter l'ouverture, la responsabilité et la transparence de ce modèle par le biais des contributions majeures que les nombreux regroupements de la communauté de l'ICANN pourront faire à l'occasion de ces forums afin d'encourager la confiance dans les activités de l'ICANN. Ces contributions seront beaucoup plus avantageuses pour l'ICANN et pour les acteurs mondiaux d'Internet que d'autres formes de communications, discours et exhibitions.

Pour conclure, l'ALAC considère que les commentaires de la communauté concernant les priorités stratégiques devraient être effectivement pris en considération pour l'établissement et l'adoption de la version finale du plan.